

## Notice de la procédure d'évaluation de la thèse

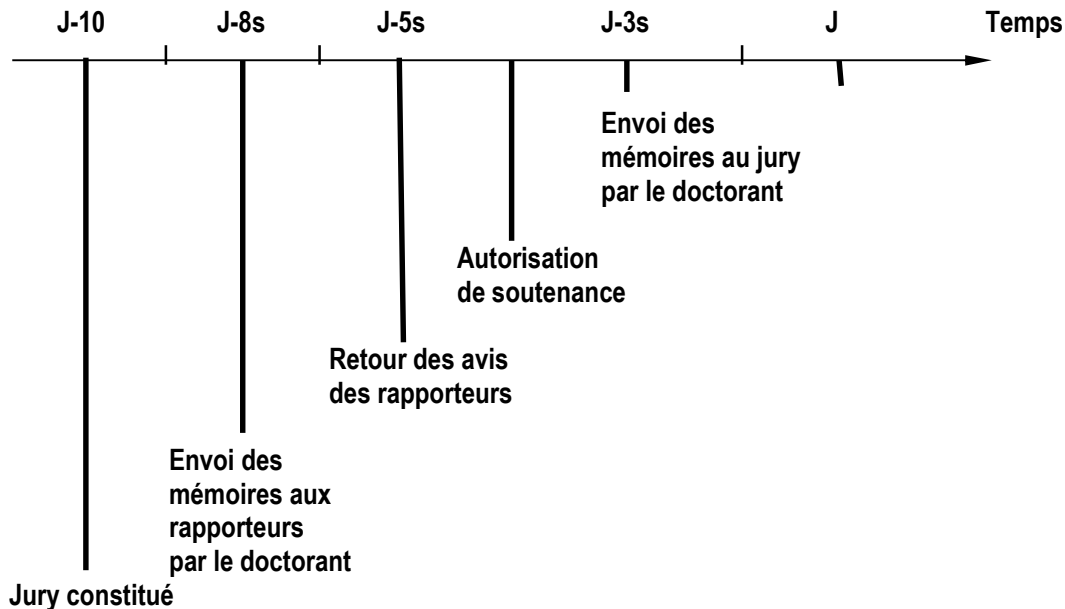
La date de la soutenance doit être prévue 10 semaines à l'avance. Les diverses étapes à franchir s'organisent en période "normale" selon le schéma ci-dessous :

Attention de prendre en compte dans la planification la rupture estivale considérée du 15 juillet au 1er septembre.

### Remarques préliminaires :

Diverses dispositions matérielles sont à prévoir.

- A Rennes, La coordination des formations doctorales (DR - CFD) se charge de la réservation de la salle dès qu'elle a connaissance de la date de soutenance.
- A Angers, le doctorant se charge de réserver une salle auprès de la DFVE.
- Le doctorant se charge de demander et/ou vérifier la présence d'outils audiovisuels auprès du service logistique à Rennes ou Angers.



**J-8 semaines** : Le doctorant envoie un exemplaire de son manuscrit à chacun des rapporteurs ainsi qu'au directeur de thèse. Cet envoi, se fait selon le souhait des membres du jury, en format papier et/ou par voie électronique. Une version numérique doit être transmise à la DR - CFD.

**J-5 semaines** : Les rapporteurs envoient leurs rapports à la DR - CFD par voie électronique à l'adresse ci-dessous.

**Entre J-5 et J-3 semaines** : L'école doctorale donne son avis au vu des rapports écrits des rapporteurs. Le doctorant est destinataire de la copie des rapports et reçoit la décision prise par le directeur général d'AGROCAMPUS OUEST.

La DR - CFD adresse une convocation – par voie électronique - à tous les membres du jury dès qu'elle est en possession des informations suivantes : date, heure, lieu et avis des rapporteurs.

La DR - CFD affiche l'avis de soutenance de la thèse et le diffuse.

**J-3 semaines** : Le doctorant envoie un exemplaire du manuscrit, éventuellement amélioré, à chacun des membres du jury.